



Communiqué de presse

Luxembourg, le 19 septembre 2017

L'UE doit réduire ses émissions tout en s'adaptant au changement climatique, avertit la Cour des comptes européenne

Une action efficace dans le domaine de l'énergie est essentielle pour lutter contre le changement climatique, selon une nouvelle analyse panoramique publiée par la Cour des comptes européenne et consacrée à l'action de l'UE dans le domaine de l'énergie et du changement climatique. Les auditeurs expliquent que la production d'énergie et son utilisation sont responsables de 79 % des émissions de gaz à effet de serre de l'Union. En supposant que les efforts de réduction de ces émissions soient couronnés de succès, une adaptation à l'évolution du climat est nécessaire. D'ici à la fin du siècle, le climat de l'Europe sera sensiblement différent, même si l'augmentation de la température n'excède pas 2 %, comme le prévoit l'accord de Paris.

L'analyse panoramique brosse une vue d'ensemble de l'action de l'UE, synthétise les principaux travaux d'audit réalisés par la Cour des comptes européenne et les institutions supérieures de contrôle nationales de l'Union, et recense les défis majeurs afin d'alimenter le débat législatif et d'orienter les futurs travaux d'audit.

Les auditeurs constatent qu'énergie et changement climatique sont étroitement liés car la production d'énergie à partir de combustibles fossiles, et son utilisation par l'industrie, les ménages, l'agriculture et les systèmes de transport représentent 79 % des émissions de gaz à effet de serre de l'UE. L'énergie et le changement climatique soulèvent de nombreuses questions qu'il vaut mieux résoudre par une coopération entre États membres et qui figurent dès lors en bonne place dans l'agenda de l'Union.

«L'UE doit réduire ses émissions de gaz à effet de serre mais aussi s'adapter au changement climatique», a déclaré **M. Phil Wynn Owen, le Membre de la Cour des comptes européenne responsable de l'analyse panoramique**. «Les projections actuelles montrent que des efforts supplémentaires sont nécessaires si l'on veut atteindre les objectifs fixés pour 2030 et 2050 en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre. En outre, l'UE et ses États membres devront relever un autre défi de taille, à savoir anticiper et s'adapter en temps utile pour éviter de réagir tardivement

L'objectif de ce communiqué de presse est de présenter les principaux messages du rapport spécial adopté par la Cour des comptes européenne.

Celui-ci est disponible dans son intégralité sur le site www.eca.europa.eu.

ECA Press

Mark Rogerson – Porte-parole T: (+352) 4398 47063

Damijan Fišer – Attaché de presse T: (+352) 4398 45410

12, rue Alcide De Gasperi - L-1615 Luxembourg

E: press@eca.europa.eu @EUAuditors eca.europa.eu

M: (+352) 691 55 30 63

M: (+352) 621 55 22 24

aux événements, option qui s'avérerait plus coûteuse.»

Selon les auditeurs, en ce qui concerne l'énergie, l'établissement d'un marché intérieur de l'énergie qui garantisse la libre circulation et le commerce sans frontières du gaz et de l'électricité dans l'Union représente une composante importante de l'action de cette dernière. Le marché intérieur de l'énergie vise à réaliser, avec un rapport coût-efficacité satisfaisant, les objectifs de la politique énergétique de l'UE, à savoir un approvisionnement énergétique abordable, à des prix compétitifs, durable et sûr. En dépit de progrès significatifs dans certaines régions de l'Union, cet objectif n'est pas encore atteint.

Quant au changement climatique, la plupart des actions de l'UE se concentrent sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre. L'Union s'est fixé pour objectifs aux horizons 2020 et 2030 de réduire ces émissions de 20 % et de 40 % respectivement. D'ici à 2050, elle vise un taux de réduction de 80 à 95 % par rapport aux niveaux de 1990. Les approches adoptées à cette fin sont différentes selon les secteurs. Grâce à son système d'échange de quotas d'émission, l'UE a instauré un plafond pour les émissions globales de certains secteurs de l'approvisionnement énergétique, des industries à forte intensité énergétique et du trafic aérien intérieur de l'EEE. En créant un marché des quotas d'émission, elle a fixé un prix pour le carbone. Dans les autres secteurs, il a été décidé de réduire les émissions au moyen d'objectifs de réduction pour chaque État membre.

Les auditeurs indiquent que des efforts supplémentaires significatifs sont indispensables pour réaliser les objectifs que l'UE s'est fixés en matière de réduction des émissions aux horizons 2030 et 2050, et que tous les secteurs de l'économie doivent y contribuer. Pour atteindre l'objectif à l'horizon 2030, les efforts annuels de réduction des émissions devront être intensifiés de moitié au cours de la prochaine décennie. Le changement le plus radical, néanmoins, sera celui requis au-delà de 2030, lorsque le taux de réduction des émissions, pour atteindre l'objectif à l'horizon 2050, devra être de trois à quatre fois supérieur aux niveaux historiques.

La stratégie de 2013 de l'UE en matière d'adaptation encourage les États membres à prendre des mesures sans toutefois les y obliger.

Les auditeurs ont consulté 269 rapports d'audit de l'UE et des États membres. En ce qui concerne l'énergie, malgré la croissance rapide des énergies renouvelables et la baisse de leurs coûts au niveau mondial, les audits ont mis au jour des faiblesses sur le plan du rapport coût-efficacité et l'existence d'obstacles aux investissements. Des problèmes concernant le rapport coût-efficacité ont aussi été régulièrement détectés dans le cadre des audits sur l'efficacité énergétique. Dans le domaine de l'énergie nucléaire, des audits ont relevé des augmentations de coûts et des retards significatifs. D'autres ont également montré que la transition vers des modes de transport à faible émission de carbone n'a pas lieu à un rythme suffisamment soutenu. En matière d'adaptation au changement climatique, les audits ont principalement porté sur les inondations; les auditeurs ont en l'occurrence constaté des problèmes au niveau de la prévention, de la protection et de la gestion des sinistres.

Dans certains domaines importants – l'adaptation au changement climatique, les inventaires des gaz à effet de serre de l'UE et des États membres, les émissions du transport routier et celles de l'agriculture, par exemple – l'activité d'audit a été plus limitée.

L'analyse panoramique recense sept grands défis: la gouvernance en matière d'énergie et de changement climatique, l'adoption de politiques fondées sur des données factuelles, la transition énergétique, l'utilisation efficace de la recherche et de l'innovation, la planification et la mise en

œuvre des mesures d'adaptation, le financement, et l'implication des citoyens de l'UE.

Remarque à l'intention des journalistes

D'ici à 2071-2100, lorsque la température aura augmenté de 2 °C par rapport à l'ère préindustrielle, le climat de l'Europe sera sensiblement différent de celui de la période 1961-1990. Il s'agit là d'une moyenne mondiale: même si ce scénario se réalise, l'élévation de la température sera bien supérieure à 2 °C par endroits. D'ici à 2071-2100, certaines régions de Scandinavie pourraient ainsi enregistrer une hausse des températures hivernales de 5 à 8 °C en moyenne par rapport à celles de la période 1961-1990, tandis que les températures estivales pourraient augmenter de 3 à 4 °C en moyenne dans une grande partie de l'Espagne et dans le Nord de la Scandinavie. À l'horizon 2071-2100 toujours, les précipitations hivernales pourraient augmenter de plus de 25 % dans certaines parties de l'Europe centrale et de la Scandinavie par rapport à la période 1961-1990. Les précipitations estivales, quant à elles, pourraient diminuer de plus de 50 % sur une grande partie de la côte méditerranéenne de l'UE.